



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**  
*La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...* • (Page 07)

**Banque de France**

**Le gouverneur insiste sur l'«indépendance» de l'institution**

*Le gouverneur de la Banque de France, qui quittera ses fonctions début juin, a insisté lundi sur l'indépendance de l'institution, ...* • (Page 08)

**Chaleur extrême**

**Des systèmes alimentaires et des populations à bout de souffle**

*Les vagues de chaleur extrême s'imposent comme une menace massive. Elles mettent en danger plus d'un milliard ...* • (Page 09)

**Togo / Spécialistes en Valeurs du Trésor**

• (Page 03)

# Un nouveau cadre pour évaluer les SVT



**Stabilité monétaire et financière**

• (Page 05)

# La BCEAO organise une conférence sur les Crypto-actifs



**Entreprise**

**Le patronat inaugure une vitrine des femmes entrepreneures**

*Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) a abrité, le 29 avril 2026, la cérémonie officielle ...* • (Page 02)

**1er mai au ministère des Finances**

**Dialogue social et réformes au menu des échanges**

*La célébration du 1er Mai au ministère des Finances et du Budget a mêlé revendications syndicales, annonces sociales et appel à la ...* • (Pages 04)

**UMOA**

**Un nouveau taux de l'usure à compter du 1er juin 2026**

*Le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) révisé les plafonds de taux d'intérêt applicables aux crédits. Dès le 1er juin 2026, les banques et ...* • (Page 06)

**Gouvernance locale**

**La commune d'Agoè-Nyivé 5 lance son site web**

*Le lancement de ce site institutionnel s'inscrit dans la politique de proximité et de développement local de ladite commune. Il est question à travers cette initiative...* • (Page 11)



Entreprise

# Le patronat inaugure une vitrine des femmes entrepreneures

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) a abrité, le 29 avril 2026, la cérémonie officielle d'ouverture de la « Vitrine des Femmes Togolaises Entrepreneures ZLECAf » (FTEZ), une initiative dédiée à la promotion et à la valorisation de l'entrepreneuriat féminin dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine.

• Junior Aredola

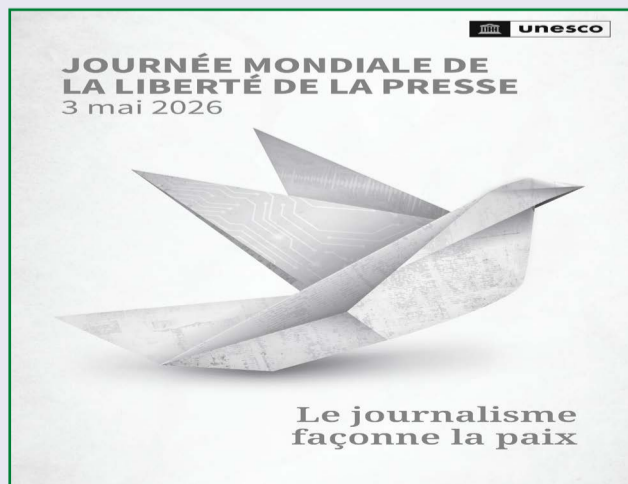
Lancée en décembre 2022 avec l'appui financier du PNUD et mise en œuvre par le CNP-Togo, cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet : Programme d'accélération de l'entrepreneuriat féminin et l'innovation chez les femmes dans leur transition de l'économie informelle à l'économie formelle dans un contexte de la ZLECAf. Il a permis à trente-cinq femmes entrepreneures de bénéficier d'un accompagnement structuré axé sur la formalisation, la structuration et le développement de leurs activités. Au nom des bénéficiaires, la Présidente a exprimé sa gratitude au Gouvernement togolais, au PNUD, au CNP-Togo ainsi qu'aux partenaires techniques et institutionnels pour leur engagement dans la mise en œuvre du programme. Elle a souligné que cette initiative a permis un accès significatif au financement, estimé à plus de 400 millions de FCFA en subventions, le renforcement des compétences à travers des incubations, ainsi que l'accès à plusieurs marchés internationaux, notamment le SARA (le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales) en Côte d'Ivoire, l'IAT ( Foire Commerciale Intra-Africain) en Égypte et en Algérie, et le BIASHARA (Foire commerciale africaine dédiée aux échanges et aux opportunités d'affaires) au Rwanda pour ne citer que ceux-là. Elle



a également mis en avant l'impact du programme, marqué par la création d'une centaine d'emplois, la croissance des chiffres d'affaires et l'évolution vers des modèles de production plus responsables. Elle a en outre relevé que trois entreprises ont réussi leur implantation à l'international, notamment Sika Délice au Ghana, Chom Factory au Sénégal et Kpevika Bitters en Guinée équatoriale. Prenant la parole à cette occasion, le Président du CNP-Togo, M. Coami Sédolo TAMEGNON, a salué une initiative porteuse d'espoir et d'opportunités pour l'économie nationale. Il a rappelé que l'entrepreneuriat féminin constitue un levier essentiel de transformation économique et de croissance inclusive. Il a notamment déclaré : « Lorsqu'une femme entreprend, c'est toute une nation qui progresse. » Le Président a également exprimé sa reconnaissance envers le Système des Nations Unies, en particulier le PNUD, pour leur engagement constant en faveur de la promotion de l'entre-

preneuriat féminin. Revenant sur l'importance de la vitrine FTEZ, il a souligné qu'elle constitue bien plus qu'un espace d'exposition, mais un véritable levier stratégique de valorisation des compétences féminines : « Cette vitrine est bien plus qu'un espace d'exposition. Elle constitue un levier stratégique pour valoriser le talent, le savoir-faire et la résilience des femmes entrepreneures togolaises. » Le secteur privé, à travers le CNP-Togo, a réaffirmé son engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes, considérée comme un facteur clé de croissance durable et de prospérité partagée. Le Président a salué le courage, la résilience et le professionnalisme des entrepreneures, tout en évoquant la perspective d'une deuxième cohorte à travers une demande de subvention. L'ouverture de cette vitrine marque ainsi le début d'une dynamique nouvelle, fondée sur l'innovation, la collaboration et l'audace, et visant à positionner durablement les femmes entrepreneures togolaises sur les marchés africains et internationaux. L'événement a connu la participation de la représentante de la coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies, le Représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le directeur de l'ANPE, le 1er Vice-Président du CNP-Togo, des membres du conseil d'administration, ainsi que la délégation des femmes togolaises entrepreneures.

## Image du jour



# AUX DÉCIDEURS ...

## L'innovation financière ouvre la voie au logement pour tous

Il est des moments où une décision technique dépasse son cadre initial pour devenir un signal fort, presque politique, de transformation. La première cotation de titres RMBS à la BRVM appartient à cette catégorie. Derrière cet acronyme encore peu familier se dessine une ambition bien plus vaste : rapprocher la finance de la vie quotidienne des citoyens ouest-africains.

Car au fond, de quoi parle-t-on ? De logements. De familles. D'un besoin essentiel encore trop souvent inaccessible. Dans l'espace UEMOA, le déficit en logements est une réalité persistante, un défi structurel qui freine le développement urbain, accentue les inégalités et pèse sur la qualité de vie. Face à cette équation complexe, l'innovation financière n'est plus un luxe, mais une nécessité.

Avec l'opération « FCTC ZAKA RMBS NSIA Banque CI 2025-2036 », un cap est franchi. Pour la première fois, des créances hypothécaires deviennent des titres négociables, capables d'attirer des investisseurs et de libérer des ressources pour financer de nouveaux crédits immobiliers. En d'autres termes, la finance cesse d'être un circuit fermé pour devenir un levier de transformation sociale.

Ce qui pourrait sembler abstrait est en réalité profondément concret. Chaque tranche souscrite, chaque obligation cotée, c'est potentiellement un toit qui se construit, une famille qui accède à la propriété, un avenir qui se sécurise. C'est là toute la force de cette innovation : elle reconnecte les marchés financiers à leur vocation première, celle de servir l'économie réelle.

Le succès de cette première émission, portée notamment par la BOAD comme investisseur de référence, témoigne d'une confiance retrouvée. Confiance des institutions, confiance des investisseurs, mais aussi confiance dans la capacité de la région à inventer ses propres solutions. Il ne s'agit plus seulement d'importer des modèles, mais de les adapter, de les transformer, de les ancrer dans les réalités locales.

À travers le programme ZAKA, piloté par la CRRH-UEMOA, une dynamique nouvelle s'installe. Celle d'un marché financier qui s'émancipe progressivement, qui innove, qui structure des mécanismes durables pour répondre aux besoins de financement à long terme. Une dynamique qui dépasse le seul secteur du logement pour ouvrir des perspectives dans les infrastructures, l'énergie ou encore l'agriculture.

Mais ne nous y trompons pas : cette avancée, aussi prometteuse soit-elle, n'est qu'un début. L'enjeu désormais est d'amplifier le mouvement. D'encourager les banques à recourir davantage à la titrisation, de renforcer la régulation pour garantir la transparence et la sécurité, et surtout de démocratiser l'accès à ces mécanismes pour qu'ils bénéficient au plus grand nombre.

Car l'innovation n'a de sens que si elle est inclusive. Elle doit s'adresser aux populations, répondre à leurs besoins, améliorer concrètement leur quotidien. À cet égard, les RMBS ne doivent pas rester un outil réservé aux initiés, mais devenir un instrument au service d'une ambition collective : celle d'un logement accessible, décent et durable pour tous.

La BRVM, en tant que plateforme régionale, joue ici un rôle déterminant. En accueillant ces nouveaux instruments, elle confirme sa capacité à évoluer, à s'adapter, à anticiper les mutations. Elle devient un catalyseur, un espace où se rencontrent l'épargne, l'investissement et le développement.

Dans un contexte mondial marqué par les incertitudes économiques et les tensions financières, cette initiative envoie un message clair : l'Afrique de l'Ouest est capable d'innover, de structurer ses marchés et de tracer sa propre trajectoire. Une trajectoire fondée sur la mobilisation de ses ressources internes, sur la confiance en ses institutions et sur une vision de long terme.

Au-delà des chiffres et des mécanismes, c'est donc une nouvelle philosophie qui émerge. Une finance plus utile, plus responsable, plus ancrée dans les réalités sociales. Une finance qui ne se contente pas de créer de la valeur, mais qui contribue à la partager.

La première cotation de RMBS dans l'UEMOA n'est pas seulement une avancée technique. Elle est un symbole. Celui d'une région qui prend conscience de son potentiel, qui ose innover et qui place l'humain au cœur de ses priorités.

Et si, finalement, le véritable succès de cette opération ne se mesurait pas seulement en milliards de FCFA, mais en nombre de vies améliorées ? Voilà le défi. Voilà l'horizon

M.T

### Le Togo en chiffres

#### DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

\* Nombre d'enfants par femme. \*\* Nombre de décès pour 1000 enfants. \*\*\* Nombre de naissances pour 1000 femmes.  
• Source : [tresor.economie.gouv.fr](http://tresor.economie.gouv.fr)

## Togo / Spécialistes en Valeurs du Trésor

## Un nouveau cadre pour évaluer les SVT

Le ministère des Finances et du Budget instaure un dispositif structuré de suivi des Spécialistes en Valeurs du Trésor. Réunions périodiques, évaluation annuelle et publication des performances visent à renforcer la transparence et l'efficacité du marché des titres publics.

• Joël Yanclo

Par l'arrêté n° 183/M/MFB/SG/DGTCP/DELFI/2026 signé le 28 avril 2026, le ministre Essowè Georges Barcola introduit une réforme majeure dans la gestion du marché des valeurs du Trésor au Togo. Ce texte établit un cadre formel pour l'organisation de réunions périodiques entre la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) et les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), tout en instituant une évaluation annuelle de leurs performances. Désormais, au moins une fois par semestre, la DGTCP réunira l'ensemble des SVT afin d'examiner l'évolution du marché des titres publics. Ces rencontres permettront de faire le point sur les résultats des marchés primaire et secondaire, de partager les indicateurs de performance et d'identifier les difficultés rencontrées, ainsi que les perspectives de financement de l'État. Chaque réunion donnera lieu à un compte rendu formel, et la participation effective des SVT sera intégrée dans leur évaluation annuelle. L'arrêté introduit également un système d'évaluation combinant deux dimensions : une appréciation qualitative alignée sur les standards régionaux et une analyse quantitative propre au contexte national. Les critères précis, la grille de notation et les



modalités de calcul seront définies par la DGTCP à travers des instructions spécifiques. Autre innovation majeure : la publication des résultats. Ceux-ci seront communiqués individuellement aux acteurs concernés et feront l'objet d'une publication annuelle synthétique, au plus tard le 31 mars de l'année suivante, sur les plateformes officielles du ministère et de la DGTCP. Cette mesure marque une avancée significative en matière de transparence. Pour piloter ce dispositif, un Comité d'évaluation des SVT est institué. Placé sous l'autorité du directeur général du Trésor, il regroupe des responsables clés de la gestion de la dette publique ainsi que des experts, notamment issus de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Agence UMOA-Titres. Ce comité

est chargé de collecter et d'analyser les données, d'appliquer la méthodologie d'évaluation et de produire un rapport annuel avec un classement des SVT.

#### Transparence et professionnalisation du marché

Avec cet arrêté, les autorités togolaises franchissent un cap dans la modernisation du marché des titres publics. En structurant le dialogue entre le Trésor et les SVT, le gouvernement renforce la fluidité des échanges et la qualité de l'information, deux éléments essentiels au bon fonctionnement des marchés financiers. L'évaluation annuelle, associée à la publication des performances, introduit une logique de redevabilité et de compétition entre les acteurs. Les SVT, qui jouent un rôle central

dans la mobilisation des ressources financières de l'État, sont ainsi incités à améliorer leur efficacité, leur régularité et leur engagement sur le marché. Cette réforme s'inscrit également dans une dynamique d'alignement sur les standards régionaux de l'Union Monétaire Ouest Africaine, où la transparence et la performance des intermédiaires financiers sont devenues des exigences incontournables. Elle pourrait contribuer à renforcer la confiance des investisseurs, tant locaux qu'internationaux, en offrant une meilleure lisibilité des performances des intervenants du marché. Par ailleurs, l'intégration d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs permet une évaluation plus complète et équilibrée, prenant en compte non seulement les résultats financiers, mais aussi la qualité de la par-

ticipation au marché et le respect des obligations.

#### Des enjeux de financement public

Le Togo cherche à optimiser la gestion de sa dette publique et à renforcer l'attractivité de ses émissions de titres. Les SVT, en tant qu'intermédiaires

privilegiés entre le Trésor et les investisseurs, occupent une place stratégique dans ce dispositif. L'initiative fait appel à des réformes plus larges menées au sein de l'UMOA pour améliorer la gouvernance des marchés financiers. Avec l'appui d'institutions régionales telles que la BCEAO et l'Agence UMOA-Titres, les États membres s'emploient à harmoniser leurs pratiques et à renforcer la discipline du marché. En instaurant des réunions régulières, un cadre d'évaluation rigoureux et une obligation de publication, cet arrêté traduit la volonté des autorités togolaises de consolider un marché des titres publics plus transparent, plus performant et mieux intégré à l'échelle régionale. Une évolution qui pourrait, à terme, améliorer les conditions de financement de l'État et soutenir durablement les politiques de développement.



### Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

Population en 2023 (FMI)

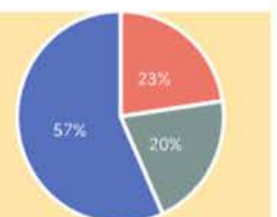
9,1 M

PIB/hab en 2023 (FMI)

1 001 USD

#### Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

■ Agriculture ■ Industrie ■ Services



Source : [tresor.economie.gov.fr](http://tresor.economie.gov.fr)

1er mai au ministère des Finances

Dialogue social et réformes au menu des échanges

La célébration du 1er Mai au ministère des Finances et du Budget a mêlé revendications syndicales, annonces sociales et appel à la responsabilité collective. Le SYNPESEFIT plaide pour un syndicalisme inclusif, tandis que l'autorité ministérielle ouvre la voie à des réformes concrètes.

● Joël Yanclo

La Journée internationale du travail a été célébrée avec ferveur au ministère des Finances et du Budget, sous l'autorité du ministre Essowè Georges Barcola, représenté par sa Directrice de Cabinet, Akou Mawoussé Adétou Afidenyigba. Prenant la parole au nom du Syndicat du personnel des services économiques et financiers (SYNPESEFIT), son Secrétaire général Donko Tinin a livré un discours engagé, mêlant mémoire historique et propositions concrètes. Évoquant les luttes ouvrières de mouvement ouvrier de Chicago de 1886, il a insisté sur la nécessité d'un syndicalisme « globalisant », porté par tous les agents. Au cœur de son intervention, l'humain a été érigé en priorité des politiques publiques : « derrière chaque chiffre de croissance, il y a un être humain », a-t-il rappelé. Dans cette dynamique, le SYNPESEFIT a soumis plusieurs projets sociaux, notamment la réhabilitation des cantines, la réouverture de la pharmacie, la création d'une crèche au CASEF et la mise en place d'une plateforme de réparation des véhicules administratifs. Le syndicat a également plaidé pour l'intégration de l'indemnité de transport dans le bulletin de solde, tout en saluant certaines avancées récentes,



telles que la signature du protocole de la cité ministérielle ou l'amélioration des conditions de travail. En réponse, la Directrice de Cabinet a transmis l'accord de principe du ministre pour trois projets prioritaires : la restauration, la santé et la création d'une crèche. Elle a invité les agents à se constituer en comité pour proposer des modalités concrètes de mise en œuvre. La cérémonie a aussi été marquée par la remise de diplômes à des retraités, en reconnaissance de leurs services.

Vers un nouveau pacte social fondé sur l'inclusion et la responsabilité

Ce 1er Mai met en lumière une volonté partagée de refonder le dialogue social au sein de l'administration publique. Le SYNPESEFIT ne se limite plus à des revendications classiques, mais propose des solutions pragmatiques, ancrées dans le quotidien des agents. L'accent mis sur des infrastructures sociales – cantines, infirmerie, crèche – traduit une approche centrée sur le bien-être au travail, désormais considéré comme un levier de performance. En parallèle, l'appel à une réforme « totale, transparente et inclusive » souligne les attentes en matière d'équité et de gestion des carrières. Du côté de l'autorité ministérielle, l'ouverture manifestée à ces propositions, combinée

à un appel à la rigueur et à la culture du résultat, témoigne d'un équilibre recherché entre satisfaction des revendications sociales et des impératifs de gestion publique.

Entre contraintes économiques et exigence de modernisation

Cette célébration intervient dans un contexte économique marqué par des tensions internationales et un durcissement des conditions financières. Face à ces défis, les autorités togolaises insistent sur la nécessité de rationaliser les dépenses publiques afin de dégager des marges pour les investissements structurants et les dépenses sociales. Le ministère des Finances et du Budget apparaît ainsi comme un acteur clé de cette stratégie, à la croisée des exigences de rigueur budgétaire et des attentes sociales croissantes. En appelant à « un dialogue social constructif » et à une responsabilité collective, la Directrice de Cabinet a rappelé que la prospérité partagée repose sur l'engagement de tous. Ce 1er Mai 2026 s'inscrit ainsi comme un tournant, traçant les contours d'une administration plus inclusive, tournée vers l'humain et la performance durable.



CEDEAO

Vers un cadre juridique renforcé contre la criminalité maritime

Réunis à Lomé, les ministres de la Justice de la CEDEAO ont validé un projet d'acte additionnel pour lutter contre les activités maritimes illégales. Ce texte vise à renforcer la coopération judiciaire et à mieux sécuriser le Golfe de Guinée.

● Wilson Lawson

Une avancée juridique pour la sécurité maritime régionale. Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, Pacôme Adjourouvi, a présidé le 30 avril 2026 à Lomé une réunion des ministres de la Justice de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest, consacrée à la validation d'un projet d'acte additionnel relatif à la lutte contre les activités maritimes illégales. La rencontre a mobilisé un large éventail d'acteurs, notamment des experts juridiques, des commissaires de l'organisation régionale, des représentants de Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime ainsi que du Haut Conseil pour la Mer au Togo, représenté par Laré Penn. Selon Abdel-Fatau Musah, Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité, ce projet constitue un instrument essentiel pour combattre la criminalité transnationale organisée en mer et poursuivre efficacement ses auteurs. Le texte, composé de vingt articles, prévoit notamment le renforcement de l'entraide judiciaire, l'encadrement des procédures d'extradition, la facilitation de l'échange d'informations et la coordination des poursuites entre juridictions nationales. Après validation, il sera transmis au Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO.

Réponse structurée aux menaces du Golfe de Guinée

Face à la recrudescence des activités illicites dans le Golfe de Guinée, les États ouest-africains cherchent à harmoniser leurs dispositifs juridiques. Piraterie, vols à main armée en mer, trafics illicites, pêche illégale et atteintes à l'environnement marin constituent autant de défis qui dépassent les



frontières nationales. Le projet d'acte additionnel marque une étape importante dans la construction d'un espace judiciaire intégré. En facilitant la coopération entre États, il permet d'éviter les zones grises juridiques souvent exploitées par les réseaux criminels. Au-delà de l'aspect sécuritaire, ce dispositif renforce également la crédibilité des institutions régionales et rassure les investisseurs, dans une zone stratégique pour le commerce maritime international. Il traduit une volonté politique de mutualiser les moyens pour une réponse plus efficace et coordonnée.

Dynamique régionale de coopération sécuritaire

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus

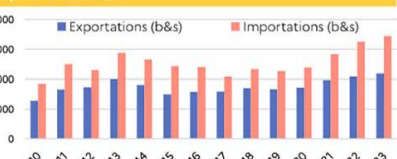
large de renforcement de la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest. Le Togo, engagé dans plusieurs actions de coopération, joue un rôle actif dans la promotion de la sûreté maritime régionale. En amont de la réunion ministérielle, une session d'experts s'est tenue à Lomé dès le 28 avril 2026 pour examiner le texte en profondeur. Cette démarche progressive témoigne de l'importance accordée à la rigueur juridique et à la concertation. À terme, l'adoption de cet acte additionnel par les instances compétentes de la CEDEAO pourrait constituer un tournant dans la lutte contre la criminalité maritime, en posant les bases d'une coopération judiciaire plus fluide, fondée sur la confiance et la solidarité entre États membres.



Le Togo en chiffres

Commerce extérieur du Togo (M USD, Banque Mondiale)

	2021	2022	2023
Exportations de biens et services (BM)	1 971	2 091	2 192
Importations de biens et services (BM)	2 833	3 259	3 441
Balance des biens et services (BM)	- 861	- 1 167	- 1 249



● Source : tresor.economie.gov.fr



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie  
Direction des Etudes Economiques et de l'Intégration Régionale**

## **COMMUNIQUÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA BCEAO**

### **CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2026 DE LA BCEAO SUR LE THÈME « CRYPTO-ACTIFS ET INNOVATIONS NUMÉRIQUES : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR LA STABILITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE »**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise, le 8 mai 2026, à Dakar, au Sénégal, une Conférence internationale sur le thème "*Crypto-actifs et innovations numériques : opportunités et défis pour la stabilité monétaire et financière*".

Cette rencontre de haut niveau réunira notamment des Gouverneurs de banques centrales, des autorités de supervision, des représentants d'institutions financières, d'universités et centres de recherche, ainsi que des experts en technologies financières, cybersécurité, blockchain et régulation des crypto-actifs.

La tenue de cet événement s'inscrit dans un contexte mondial marqué par une transformation profonde du paysage financier, sous l'effet du développement rapide des technologies numériques. L'essor des crypto-actifs, la tokenisation des actifs, l'émergence des stablecoins, ainsi que les réflexions autour des monnaies numériques de banque centrale (MNBC), redéfinissent les modalités de paiement, d'épargne, d'investissement et de financement. Si ces innovations offrent des opportunités importantes en termes d'efficacité, d'inclusion financière et de modernisation des systèmes de paiement, elles soulèvent également des défis majeurs pour la stabilité financière, la transmission de la politique monétaire, la régulation des marchés et la gouvernance des systèmes financiers.

Cette Conférence vise ainsi à offrir un cadre d'échanges pour mieux appréhender les enjeux économiques, monétaires, financiers, réglementaires et technologiques liés à l'essor des actifs numériques, pour les économies africaines et en particulier, celles de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Elle a également vocation à promouvoir un partage d'expériences pour analyser les implications sur les systèmes financiers et identifier les politiques publiques et dispositifs institutionnels nécessaires pour préserver la stabilité et la résilience du secteur financier dans un environnement en mutation.

Les travaux, qui se dérouleront sur une journée, couvriront les thématiques suivantes : (i) *Innovations numériques et transformation du paysage financier mondial*, (ii) *Emergence des stablecoins : implications pour la politique monétaire et la stabilité financière*, (iii) *Régulation, supervision prudentielle et coopération régionale* et (iv) *Cybersécurité, intégrité financière et protection des données des banques centrales*. Enfin, une Table ronde des Gouverneurs des banques centrales invitées portant sur le thème "*Crypto-actifs et innovations numériques : quelles leçons pour les banques centrales ?*" clôturera les travaux.

La conférence sera retransmise en direct et en streaming, via le lien suivant : <https://www.youtube.com/@bceaoChannel>

UMOA

## Un nouveau taux de l'usure à compter du 1er juin 2026

Le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) révisé les plafonds de taux d'intérêt applicables aux crédits. Dès le 1er juin 2026, les banques et institutions financières devront se conformer à de nouveaux seuils visant à protéger les emprunteurs tout en stimulant le financement de l'économie.

● Joël Yanclou

Réforme des plafonds pour mieux encadrer le crédit. Réuni le 29 décembre 2025 à Cotonou, le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) a adopté une décision majeure relative à la révision du taux de l'usure dans les États membres. Selon l'Avis n°007-12-2025 signé par le Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Jean-Claude Kassi Brou, le plafond est désormais fixé à 14 % l'an pour les banques, et à 24 % l'an pour les établissements financiers de crédit, les institutions de microfinance et autres agents économiques. Cette réforme, qui entrera en vigueur à compter du 1er juin 2026, s'impose à l'ensemble des établissements de crédit et institutions de microfinance de l'Union. Elle vise à adapter le cadre réglementaire aux évolutions du marché financier régional et à renforcer la discipline dans l'octroi des crédits.

### Entre protection des emprunteurs et soutien à l'économie

La révision du taux de



l'usure constitue un levier stratégique pour concilier deux impératifs souvent contradictoires : garantir la protection des consommateurs et maintenir l'attractivité du secteur financier. En fixant des plafonds différenciés selon les types d'acteurs, les autorités monétaires reconnaissent la diversité des risques et des coûts de financement. Pour les banques, un plafond à 14 % devrait encourager des conditions de crédit plus favorables, notamment pour les entreprises structurées. En revanche, le seuil plus élevé de 24 % pour les institutions de microfinance reflète leur exposition accrue aux risques liés aux petits crédits et à une clientèle souvent non bancarisée. Cette décision pourrait ainsi favoriser une meilleure inclusion financière en facilitant l'accès au crédit pour les populations exclues du système bancaire classique, tout en limitant les pratiques de taux excessifs susceptibles d'aggraver le surendettement.

### Une adaptation aux réalités économiques régionales

La réforme intervient dans un contexte marqué par des mutations économiques importantes au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Entre inflation modérée, besoin accru de financement des économies et développement rapide des services financiers, les autorités cherchent à moderniser les instruments de régulation. La révision du taux de l'usure s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation du secteur financier régional. Elle vise à améliorer la transparence, renforcer la confiance des usagers et soutenir la croissance économique dans les huit États membres de l'Union. En publiant cet avis à Dakar le 31 décembre 2025, la BCEAO réaffirme son rôle central dans la régulation et la stabilité du système financier ouest-africain.

Avec Agence Ecofin

## Afrique du Sud

### 121 milliards \$ pour réformer le transport ferroviaire

En perte de vitesse depuis plusieurs années, le rail sud-africain amorce une phase stratégique pour sa relance. Les autorités misent sur une réforme de long terme, articulée autour d'investissements massifs.

L'Afrique du Sud prévoit d'engager près de 2000 milliards de rands (environ 121 milliards USD) pour la modernisation complète de son réseau ferroviaire à l'horizon 2050. Le projet de plan directeur, approuvé en début de mois, est entré dans une phase de consultation publique officiellement lancée le jeudi 23 avril 2026, par le ministère des Transports. Le document dresse un diagnostic de la dégradation du secteur au cours des dernières décennies. Cette situation a provoqué une chute significative des volumes transportés par



le rail, aussi bien pour les marchandises que pour les passagers. Selon les autorités, plus de 100 millions de tonnes de fret ont ainsi basculé vers la route, tandis que la fréquentation des trains de banlieue reste inférieure aux niveaux observés depuis 1997. Le ministère souligne que les performances actuelles du réseau sont fortement entravées par l'insuffisance des systèmes de signalisation, objets d'actes de

vandalisme, notamment durant la pandémie de Covid-19. « Environ 165 millions de tonnes de marchandises transitent chaque année par le rail, alors que la demande du marché est estimée à près de 280 millions de tonnes », a indiqué la ministre Barbara Creecy, qui ambitionne d'atteindre un volume annuel de 250 millions de tonnes d'ici 2030. Sur le segment voyageurs, les données de la Passenger Rail Agency of South Africa (PRASA) font état de plus de 100 millions de passagers transportés l'an dernier.

Avec Agence Ecofin

## Partenariat Dangote - Ethiopian Airlines

### Un signal positif pour l'approvisionnement en kérosène

Face à une demande de transport aérien croissante et des coûts énergétiques élevés, l'Afrique cherche à sécuriser son approvisionnement en kérosène. Dans ce contexte, les initiatives locales de raffinage suscitent de nouvelles attentes.

La raffinerie de pétrole Dangote a commencé à livrer directement du carburant d'aviation à Ethiopian Airlines, selon des propos attribués par la presse locale à son directeur général, David Bird. Ce développement, qui survient dans un contexte de tensions sur les marchés mondiaux du carburant, s'inscrit dans une dynamique plus large visant à renforcer l'autonomie énergétique des compagnies aériennes africaines. Celles-ci importent encore l'essentiel de leur kérosène à des coûts élevés, souvent supérieurs d'au moins 17 % à la moyenne mondiale, ceci depuis avant les tensions récentes sur les prix. Selon l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), le



carburant représente entre 30 % et 40 % des charges d'exploitation des transporteurs du continent, contre une moyenne mondiale oscillant entre 20 % et 25 %. Cette pression structurelle pèse lourdement sur la compétitivité de l'industrie aérienne locale.

### Une production largement excédentaire sur le marché local

Au Nigeria, les données du National Bureau of Statistics illustrent la

volatilité du marché. Le pays a importé pour 31 milliards de nairas (environ 22,5 millions USD) de carburant d'aviation au premier trimestre 2024, en baisse de 87 % par rapport aux 239,18 milliards de nairas d'importations au quatrième trimestre 2023. Dans le même temps, la raffinerie Dangote affiche une capacité de production estimée à 24 millions de litres de carburant d'aviation par jour, soit bien au-delà de la demande domestique nigériane évaluée à environ 2,1 millions de litres quotidiens. Une large part de cette production est cependant expédiée vers l'Europe, d'après Reuters, où la demande augmente à l'approche de la saison estivale.

Avec Agence Ecofin

## Fintech et finance islamique

### La Côte d'Ivoire réforme son cadre financier

Le gouvernement ivoirien a adopté deux projets de loi destinés à redéfinir les cadres bancaire et de la microfinance. Les textes introduisent la finance islamique, encadrent les opérations de monnaie électronique et renforcent les exigences de gouvernance des institutions de microfinance.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement engage une refonte du cadre réglementaire applicable au secteur bancaire et à la microfinance. Réuni en Conseil des ministres mercredi 29 avril, l'exécutif a adopté deux projets de loi portant respectivement sur la réglementation bancaire et celle de la microfinance.

### Ouverture du cadre bancaire à de nouveaux acteurs

Le projet de loi relatif à la réglementation bancaire « introduit dans le champ bancaire national, la finance islamique, de nouveaux acteurs tels que les entreprises de technologie financière dont les "FinTech", ainsi que de nouvelles opérations comme celles relatives à la monnaie électronique, qui ne sont pas couvertes par la législation actuelle », indique le compte rendu du Conseil des ministres. Le texte intègre les évolutions de l'environnement

bancaire régional et prend en compte l'essor des technologies financières, les enjeux d'inclusion financière ainsi que les besoins de financement de l'économie. Dans cette perspective, il élargit le périmètre du secteur bancaire national à de nouveaux segments d'activité. Cette adaptation vise à offrir une base juridique aux innovations financières déjà présentes sur le marché, tout en encadrant leur supervision. Le gouvernement cherche à accompagner l'émergence de nouveaux usages financiers et à diversifier l'offre de services, dans un contexte où les solutions numériques occupent une place croissante dans les transactions et l'accès au financement.

### La Réforme de la microfinance

Le second projet de loi porte sur la réforme du secteur de la microfinance. Le texte « apporte des correctifs essentiels à la problématique de la gou-

vernance des institutions de microfinance, introduit des mécanismes nouveaux de gestion du risque de crédit et de contrôle interne, ainsi que de gestion du système d'information, en vue de générer automatiquement des états financiers fiables et de contenir la dégradation progressive de la qualité du portefeuille », souligne le gouvernement ivoirien. La réforme prévoit également un renforcement du dispositif de protection des déposants ainsi que des mécanismes de traitement des institutions en difficulté. En accélérant les procédures d'intervention et en consolidant les outils de supervision, les autorités entendent préserver la stabilité du secteur. Elles envisagent aussi de restaurer la confiance dans un segment appelé à jouer un rôle croissant dans le financement des ménages et des petites unités économiques.

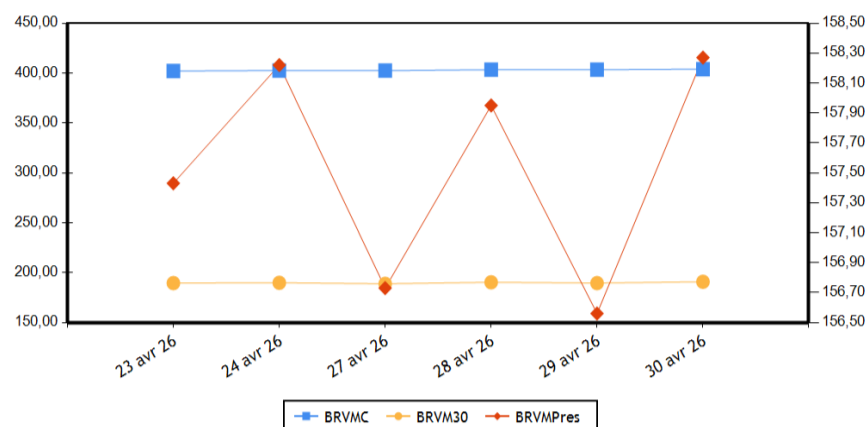
Avec Agence Ecofin

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>403,93</b>
Variation Jour	0,14 % ↑
Variation annuelle	16,83 % ↑

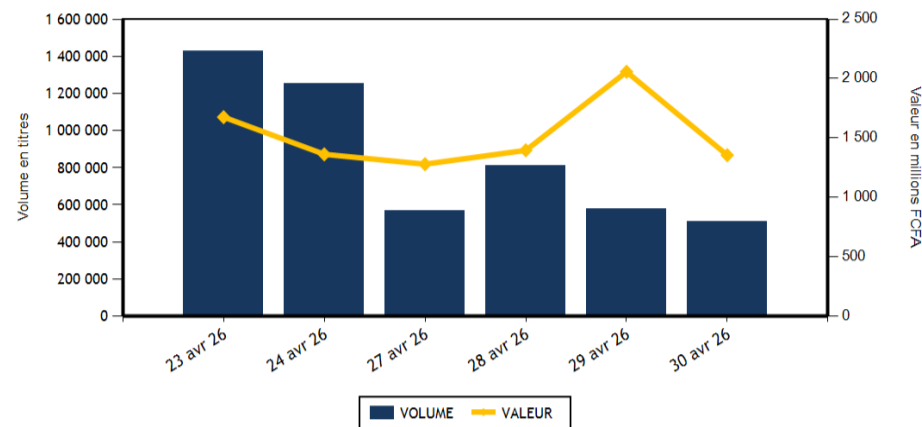
<b>BRVM 30</b>	<b>190,82</b>
Variation Jour	0,70 % ↑
Variation annuelle	14,79 % ↑

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>158,27</b>
Variation Jour	1,09 % ↑
Variation annuelle	9,72 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	15 574 384 683 348	0,13 %
Volume échangé (Actions & Droits)	450 079	-20,86 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 172 408 723	-41,51 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	13	-48,00 %
Nombre de titres en baisse	22	37,50 %
Nombre de titres inchangés	12	100,00 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SODE CI (SDCC)	8 995	7,47 %	55,09 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	15 200	3,68 %	6,67 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	34 095	3,32 %	14,05 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 660	3,24 %	40,23 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 650	2,73 %	50,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	12 147 159 900 457	0,90 %
Volume échangé	60 522	606,04 %
Valeur transigée (FCFA)	182 521 650	246,63 %
Nombre de titres transigés	2	-60,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse		
Nombre de titres inchangés	1	-66,67 %

## PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	7 100	-7,49 %	-10,13 %
SAPH CI (SPHC)	6 800	-7,48 %	-13,92 %
PALM CI (PALC)	7 310	-7,47 %	-9,75 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 430	-6,54 %	0,00 %
SICABLE CI (CABC)	3 600	-4,00 %	52,54 %

## INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	158,27	1,09 %	9,72 %	35 953	740 011 360	11,52
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	280,02	-1,26 %	28,66 %	406 190	418 932 113	15,85

## INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	155,72	0,14 %	16,96 %	442 143	1 158 943 473	13,03

## INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	103,03	1,54 %	8,57 %	5 840	160 695 740	10,03
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	181,22	-4,34 %	4,74 %	16 073	42 172 530	45,84
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	178,88	0,66 %	22,64 %	386 302	759 027 633	23,80
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	255,61	-3,78 %	18,29 %	19 157	155 707 255	12,31
BRVM - INDUSTRIELS	6	190,29	-0,31 %	43,80 %	8 460	16 734 275	15,66
BRVM - ENERGIE	4	139,13	0,69 %	25,44 %	3 598	13 577 565	17,10
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	151,05	2,19 %	42,63 %	2 713	11 028 475	16,71

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	13,04
Taux de rendement moyen du marché	6,54
Taux de rentabilité moyen du marché	6,50
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	201
Volume moyen annuel par séance	1 944 086,00
Valeur moyenne annuelle par séance	3 078 476 390,78

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	27,53
Ratio moyen de satisfaction	35,74
Ratio moyen de tendance	129,81
Ratio moyen de couverture	77,04
Taux de rotation moyen du marché	0,04
Prime de risque du marché	1,93
Nombre de SGI participantes	34

## 56 milliards sur la table

### Comment le « petit » GameStop veut avaler eBay

GameStop veut racheter eBay pour 56 milliards de dollars afin de bâtir un rival crédible d'Amazon, alors que sa propre valeur en Bourse ne dépasse pas 12 milliards.

Le projet « Sling » détaille un montage mêlant dette, cash et actions pour convaincre les actionnaires d'eBay. GameStop a présenté une offre pour racheter 100 % des actions d'eBay au prix de 125 dollars par titre, soit une valorisation d'environ 55,5 à 56 milliards de dollars sur la base des actions non diluées d'eBay, selon le communiqué officiel publié sur le site investisseurs de GameStop. Cette proposition représente une prime d'environ 27 % sur le cours moyen d'eBay des 30 derniers jours et de 36 % sur les 90 derniers jours. Le contraste des tailles est spectaculaire : GameStop pèse environ 12 milliards de dollars de capitalisation boursière, contre près de 46 milliards pour eBay avant l'annonce. L'offre est non sollicitée : le conseil d'administration d'eBay n'a pas demandé ce deal et n'a pas encore donné de position officielle détaillée. Depuis février 2026, GameStop a silencieusement accumulé une position économique d'environ 5 % dans eBay, via des actions et des produits dérivés, comme le précise le communiqué et le site investisseurs qui mettent à disposition l'ensemble des documents du projet Sling.

#### Project Sling : le plan détaillé pour financer l'impossible

Le cœur du montage pré-



voit un paiement composé à 50 % de cash et 50 % d'actions GameStop, chaque actionnaire d'eBay pouvant choisir la forme de la contrepartie, sous réserve d'un ajustement au prorata. GameStop évalue la valeur totale de l'opération à environ 55,5 milliards de dollars sur la base du nombre d'actions non diluées d'eBay, ce qui en ferait l'un des plus gros deals tech de ces dernières années. Pour financer la partie cash, GameStop met en avant environ 9,4 milliards de dollars de trésorerie et d'actifs liquides au 31 janvier 2026. Le groupe affirme aussi disposer d'une lettre dite « highly confident » de TD Securities pour financer jusqu'à 20 milliards de dollars de dette liée à l'acquisition. Le solde devra venir de financements tiers et de l'action GameStop, Ryan Cohen, directeur général de GameStop, ayant indiqué dans la presse qu'il pourrait solliciter des investisseurs externes, y compris des fonds souverains du Moyen-Orient. Concrètement, GameStop propose donc de racheter un groupe presque quatre fois plus gros que lui en utilisant sa trésorerie, un mur de dette et sa propre valo-

risation boursière comme monnaie d'échange.

#### Pourquoi Ryan Cohen veut absolument marier eBay et GameStop

Ryan Cohen explique au Wall Street Journal qu'il voit dans eBay un actif « sous-évalué » qu'il veut transformer en entreprise pesant « plusieurs centaines de milliards de dollars ». GameStop insiste sur la complémentarité entre la place de marché d'eBay et son propre réseau de magasins, en expliquant que la combinaison des deux permettrait de créer une plateforme de commerce en ligne et physique « plus efficace et plus rentable ». GameStop met aussi en avant le fait qu'eBay revendique plus de 132 millions d'acheteurs actifs dans le monde, chiffre rappelé dans les rapports annuels d'eBay. Pour Cohen, l'enjeu est de donner à eBay un réseau physique qu'il n'a jamais eu, et de donner à GameStop un avenir au-delà de la vente de jeux vidéo en magasin, alors que le marché se digitalise et que l'entreprise a déjà annoncé la mise en vente de ses filiales en France et au Canada.

(Avec agences)

## Google

### 600 employés opposés à la fourniture d'IA à l'armée américaine

Selon le site The Information, la filiale d'Alphabet est actuellement en discussion avec le Pentagone concernant son IA.

Plus de 600 salariés de Google ont signé une lettre, publiée lundi, qui réclame à la direction du groupe de renoncer à fournir à l'armée américaine ses modèles d'intelligence artificielle (IA) pour des opérations classifiées. Selon le site The Information, la filiale d'Alphabet est actuellement en discussion avec le Pentagone concernant son IA. Plusieurs cadres de l'entreprise figurent parmi



les signataires, selon une déclaration consultée par l'AFP. « En l'état, il n'y a aucun moyen de s'assurer que nos outils ne seront pas utilisés pour faire des dégâts affreux ou rogner les libertés individuelles, loin des regards », a com-

menté, dans la déclaration, l'un des employés, dont le nom n'a pas été révélé. Le ministère de la Défense cherche à diversifier son IA alors qu'il dépend encore, pour l'instant, de celle d'Anthropic, avec laquelle il est en contentieux. Fin février, le gouvernement Trump a décrété la rupture de tous les contrats le liant à la start-up californienne, une décision contestée en justice par Anthropic.

(afp)

## L'ÉCO EN BREF

### Banque de France : le gouverneur insiste sur l'« indépendance » de l'institution

Le gouverneur de la Banque de France, qui quittera ses fonctions début juin, a insisté lundi sur l'indépendance de l'institution, alors que le secrétaire général de l'Élysée, favori pour lui succéder, est considéré par certains comme trop proche d'Emmanuel Macron. « Je lui dirais d'être évidemment très, très sensible à l'indépendance », a répondu François Villeroy de Galhau, interrogé sur ce qu'il

souhaiterait dire à son successeur, lors d'une interview sur BFM TV/RMC. « La Banque de France



regarde les faits et essaie d'apporter un constat avec lucidité. Nous ne roulons pour personne », a-t-il dit. François Villeroy de Galhau a annoncé en février qu'il quitterait ses fonctions début juin, avant le terme de son mandat fin 2027, pour prendre la présidence de la fondation Apprentis d'Auteuil. Il estime, par ailleurs, que la France devrait « éviter la récession » d'ici 2028, malgré les incertitudes liées à la guerre au Moyen-Orient.

### Publicités anti-obésité : Novo Nordisk et Eli Lilly sanctionnés de 2 millions d'euros

L'agence nationale du médicament a annoncé lundi prononcer une sanction de 2 millions d'euros à l'encontre des laboratoires pharmaceutiques Novo Nordisk et Eli Lilly en France à la suite de la diffusion de campagnes de communication sur l'obésité. Ces campagnes « largement relayées auprès du grand public (affichage, transports, presse, réseaux sociaux) » sont

« susceptibles d'induire en erreur les publics dans un contexte marqué par une forte médiatisation et un mésusage croissant

des analogues du GLP-1 (aGLP-1), notamment à des fins de perte de poids à visée esthétique », souligne l'ANSM.



### Commission sur l'audiovisuel public : une plainte vise Alloncle et Lagardère

L'association AC! Anti-Corruption a déposé plainte samedi, estimant que le rapporteur de la commission sur l'audiovisuel public Charles Alloncle a influencé la teneur des débats. Il aurait posé, selon elle, des questions

suggérées par la direction de Lagardère afin qu'ils en tirent tous deux des intérêts, a annoncé son avocat. Le 26 avril, Le Monde a révélé que la direction des affaires institutionnelles et réglementaires de Lagardère (société de Louis Hachette Group dont la fa-

mille Bolloré est le premier actionnaire) avait envoyé des listes de questions à plusieurs députés, dont M. Alloncle (UDR, allié du RN), afin qu'ils les posent aux personnes auditionnées. Charles Alloncle a affirmé à l'AFP que s'il en avait été destinataire, il ne les avait pas utilisées. Par ailleurs, le rapport sera rendu public mardi matin sur le site de l'Assemblée nationale, a indiqué lundi sur RTL le parlementaire, qui espère en traduire une partie dans une proposition de loi en juin.



(Sélection AFP et Reuters)

## Chaleur extrême

# Des systèmes alimentaires et des populations à bout de souffle

Les vagues de chaleur extrême s'imposent comme une menace massive. Elles mettent en danger plus d'un milliard de personnes en affectant leurs revenus, leur santé et leur travail, et frappent de plein fouet cultures, élevages et ressources halieutiques, selon un rapport de l'ONU publié à l'occasion de la Journée de la Terre nourricière.

Au-delà de ce constat global, des travaux récents des agences spécialisées viennent en préciser l'évolution et les tendances. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la fréquence, l'intensité et la durée des épisodes de chaleur extrême ont fortement augmenté au cours des cinquante dernières années, et les risques pour les systèmes agroalimentaires et les écosystèmes devraient s'accroître considérablement à l'avenir. Le document décrit les aspects scientifiques de la chaleur extrême, les vulnérabilités, les impacts observés et prévus sur l'agriculture, les stratégies d'adap-

tation, des études de cas, et propose des recommandations politiques. « Plus qu'un simple aléa climatique isolé, la chaleur extrême agit comme un facteur de risque aggravant qui amplifie les faiblesses existantes dans les systèmes agricoles », a déclaré dans un communiqué, Celeste Saulo, Secrétaire générale de l'OMM.

### Des rendements menacés par l'intensification du réchauffement

Selon le rapport, l'intensité de la chaleur extrême double environ avec un réchauffement climatique de 2 °C et quadruple avec 3 °C, par rapport à une augmentation de 1,5 °C des températures moyennes mondiales. Pour la plupart des principales cultures agricoles, les rendements commencent à baisser au-delà



de 30 °C - voire à des températures plus basses pour certaines cultures comme la pomme de terre et l'orge. Cette sensibilité des cultures aux températures élevées varie toutefois selon les conditions locales et les épisodes de chaleur. Le rapport mentionne qu'au printemps 2025, une partie de la chaîne de montagnes de Fergana, au Kirghizistan, a connu une période prolongée de 30,8 °C, soit 10 °C de plus que la normale. Cela a provoqué un choc thermique sur les cultures fruitières et céréalières, contribuant à une invasion de criquets, à une évaporation accrue qui a réduit la capacité

d'irrigation, et finalement à une baisse de 25 % des récoltes de céréales. Pour les espèces d'élevage les plus courantes, le stress commence au-delà de 25 °C, et un peu plus bas pour les poulets et les porcs, qui sont incapables de se rafraîchir en transpirant. Au-delà de ce seuil, les animaux commencent à souffrir.

### Effets cumulés

Cette notion de facteur multiplicateur de risques est également centrale pour comprendre la nature des impacts de la chaleur extrême. Les sécheresses soudaines sont souvent déclenchées par des épi-

sodes de chaleur extrême qui épuisent l'humidité de la couche arable. Des cas notables se sont produits aux États-Unis en 2012 et 2017, en Russie en 2010, en Australie en 2018 et 2019, en Chine en 2022, ainsi qu'au Brésil fin 2023 et en 2024, où les rendements de soja ont chuté de près de 20 % alors que les températures moyennes ont atteint jusqu'à 7 degrés de plus pendant des périodes prolongées.

### Recommandations

Face à ces impacts sur les populations et les conditions de travail, le rapport met en avant plusieurs pistes d'adaptation. Il s'agit de mesures telles que la sélection génétique et le choix de cultures adaptées à la nouvelle réalité climatique, l'ajustement des périodes de plantation et la modification des pratiques de gestion susceptibles de protéger les cultures et

les activités agricoles contre les effets de la chaleur extrême. Des solutions techniques sont nécessaires, mais elles ne suffiront pas à elles seules si l'on ne s'attaque pas aux obstacles socio-économiques omniprésents dans les pays à faible et moyen revenu, notamment l'accès limité à l'information, à l'éducation, à la sensibilisation et à la formation. « Protéger l'avenir de l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire mondiale exigera non seulement de renforcer la résilience des exploitations agricoles, mais aussi de faire preuve de solidarité internationale et de volonté politique collective pour le partage des risques, ainsi qu'une transition décisive vers un avenir à faibles émissions », conclut le rapport.

Avec [news.un.org](http://news.un.org)

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Soyez à l'affût des occasions dignes d'intérêt. Vous aurez la possibilité de faire de bonnes affaires et d'effectuer des opérations financières lucratives. Vous pourrez sans peine équilibrer votre budget.

**Taureau** Vous pourrez effectuer des transactions financières fructueuses. Il y aura des écueils à éviter. Mais si vous évaluez avec précision les risques en présence, vous réaliserez d'excellentes affaires.

**Gémeaux** Ne vous laissez pas entraîner dans des opérations boursières risquées. Même si certains de vos proches cherchent à vous convaincre que c'est sans danger, méfiez-vous, sinon vous vous en mordriez les doigts.

**Cancer** La matinée sera propice aux opérations immobilières d'envergure. Vous pourrez aussi améliorer l'équilibre de votre budget, grâce à une gestion habile de vos finances. Dans l'après-midi, par contre, redoublez de prudence, car votre jugement sera obnubilé par les aspects embrouillés de Neptune.

**Lion** Côté finances, vous ne pourrez pas vous permettre de faire preuve d'insouciance ou de négligence. Les factures impayées, les échéances fiscales oubliées, les transactions financières hasardeuses... tout cela pourrait bien vous entraîner beaucoup plus loin que vous ne l'imaginez. Un effort de rigueur dans la gestion de votre budget sera nécessaire.

**Vierge** Attention à l'impact de Jupiter mal aspecté ! Cet astre habituellement bénéfique pourra vous souffler des envies d'achat impulsif plutôt inutiles. Méfiez-vous : ce serait trop dommage de claquer bêtement vos quelques économies au lieu de les mettre de côté pour un projet plus intéressant.

**Balance** La planète Neptune, bien aspectée, vous prodiguera sa bienveillante protection et vous offrira des possibilités financières amplifiées. Vous serez particulièrement habile dans vos transactions diverses. Une certaine chance aux jeux de bluff, tel le poker, et une chance quasi certaine aux jeux de hasard, tel le Loto.

**Scorpion** Vous devrez veiller à vous occuper de toutes vos obligations en suspens, qu'il s'agisse de factures, de traites à payer ou d'autres corvées. Vous devrez aussi mettre bon ordre dans vos papiers et dans votre comptabilité.

**Sagittaire** Votre équilibre pécuniaire de base devrait rester solide. Mais vous devrez tout de même vous méfier de l'impact de Saturne. Il pourra affecter votre comportement en matière d'argent. Attention, donc, si des envies folles vous passent par la tête, à ne pas jeter vos économies par les fenêtres.

**Capricorne** Vénus sera en mauvaise position. C'est un astre par nature bénéfique, et vous n'aurez donc rien de grave à redouter côté argent. Mais cette planète a un gros défaut : elle rend insouciant et terriblement dépensier. Vous qui, en général, veillez à conserver votre équilibre financier, pourriez bien cette fois perdre quelque peu la tête.

**Verseau** Pluton sera bien aspecté aujourd'hui. Ce sera une journée de chance exceptionnelle, d'optimisme et de bonheur, qui doit se traduire par des succès et des rentrées d'argent.

**Poisson** Les influences planétaires vous seront particulièrement favorables en cette journée. A vous de savoir profiter de cette aubaine et de vous tenir à l'affût des bonnes affaires. Les circonstances vous permettront de réaliser des transactions financières très lucratives.

**L'économiste** du Togo  
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »  
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207  
Adresse : Agoè Assiyéy non loin de la Poste  
Email : [contact@leconomistedutogo.tg](mailto:contact@leconomistedutogo.tg)  
Site web : [www.leconomistedutogo.tg](http://www.leconomistedutogo.tg)  
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

### Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

### Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

### Rédacteur en Chef

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

### Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

### Directeur Commercial

Eli DEKOU  
(+228 92 10 93 53)

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

# Les parties prenantes africaines adoptent la Déclaration d'Addis-Abeba appelant à une action transformatrice en faveur des ODD et de l'Agenda 2063

**Addis-Abeba, le 30 avril 2026 (CEA)** – Les parties prenantes africaines, notamment des ministres, des hauts fonctionnaires, des experts et des représentants de la société civile de toute l'Afrique, adoptent la Déclaration d'Addis-Abeba intitulée « Turning the Tide » (Inverser la tendance), appelant à une action urgente, coordonnée et transformatrice pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de l'Agenda 2063.

**La Déclaration** a été adoptée à l'issue de la douzième session du Forum régional africain sur le développement durable, qui s'est tenu à Addis-Abeba du 28 au 30 avril 2026 sous le thème : « Renverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées pour l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. »

**Le Forum** a réuni des ministres, des hauts fonctionnaires, des parlementaires, des experts, des entités des Nations Unies, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, des organisations régionales, la société civile, le monde universitaire, le secteur privé, des jeunes, des institutions culturelles et des communautés religieuses.

**Les participants** ont noté avec une profonde inquiétude que l'Afrique reste très loin de la réalisation des objectifs de développement durable, les progrès étant lents pour douze objectifs et en recul pour cinq. La Déclaration met en évidence des lacunes majeures, notamment l'accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, la précarité énergétique touchant environ 600 millions d'Africains, une industrialisation faible, une urbanisation rapide, un alourdissement de la dette et un déficit de financement annuel des ODD estimé entre 670 et 848 milliards de dollars.

**Par le biais de cette déclaration**, les pays africains appellent à une intensification des actions dans cinq domaines des ODD qui feront l'objet d'un examen en 2026 : l'eau propre et l'assainissement ; l'énergie propre et abordable ; l'industrie, l'innovation et les infrastructures ; les villes et communautés durables ; et les partenariats pour les objectifs.

**En matière d'eau et d'assainissement**, les ministres appellent à un leadership politique plus fort, à un financement durable, à une meilleure gouvernance de l'eau, à la protection des écosystèmes, à la réduction de la pollution, à l'extension du traitement des eaux usées et à une meilleure recon-



naissance de l'eau en tant que moteur stratégique de l'emploi, de la croissance, de la résilience et de la consolidation de la paix. En matière d'énergie, la Déclaration appelle à une accélération des investissements dans les énergies renouvelables décentralisées, les modes de cuisson propres, les pools énergétiques régionaux, l'efficacité énergétique, la numérisation et les modèles de financement susceptibles d'élargir l'accès à une énergie abordable et fiable pour les ménages, l'industrie et les services sociaux essentiels.

**En matière d'industrie, d'innovation et d'infrastructures**, les ministres exhortent les pays à adopter des stratégies industrielles tournées vers l'avenir qui répondent aux grandes tendances telles que l'intelligence artificielle, la transition verte, la connectivité numérique, l'évolution des chaînes d'approvisionnement et les changements démographiques. Ils appellent également à un accroissement des investissements dans les infrastructures résilientes au changement climatique, les compétences numériques, la science et la technologie, ainsi que dans les chaînes de valeur régionales dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

**La Déclaration** appelle également à considérer les villes comme des moteurs de la croissance inclusive et de la transformation structurelle. Elle préconise une augmentation des investissements dans le logement abordable, la réhabilitation des bidonvilles, les infrastructures urbaines résilientes, l'aménagement du territoire, la génération de recettes propres, les infrastructures publiques numériques et des environnements urbains plus sûrs pour les communautés vulnérables, y compris les enfants.

**En matière de financement et de partenariats**, les ministres appellent à des réformes de l'architecture financière internationale, à une mobilisation accrue des ressources nationales, à la mise en place de marchés de capitaux en monnaie locale, au financement mixte, à des solutions de désendettement, à des réserves de projets prêts à être investis et à la mise en service de l'agence africaine de notation de crédit afin de contribuer à réduire les coûts d'emprunt et à renforcer la

confiance des investisseurs.

**La Déclaration d'Addis-Abeba** servira de contribution régionale de l'Afrique au Forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2026, à la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2026, au Forum mondial de l'eau et à d'autres processus mondiaux majeurs. Elle définit également les priorités de l'Afrique pour le suivi de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, du deuxième Sommet mondial pour le développement social et de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

**La Déclaration** se félicite en outre de l'organisation prochaine de la COP32 par l'Éthiopie, la décrivant comme une occasion pour l'Afrique de faire passer les engagements à la mise en œuvre, de promouvoir des solutions menées par l'Afrique en matière d'adaptation et de résilience, et d'obtenir des résultats climatiques qui répondent aux priorités de développement du continent.

**Au-delà de 2030**, les ministres exhortent les pays africains à s'engager activement et collectivement dans l'élaboration du prochain cadre mondial de développement durable, en veillant à ce que les priorités, les expériences et les enseignements de l'Afrique y soient pleinement pris en compte. Ils appellent à ce que tout cadre post-2030 s'aligne sur l'Agenda 2063, renforce la responsabilité, aille au-delà du produit intérieur brut comme mesure du progrès et donne la priorité au financement, au transfert de technologies, au commerce, au renforcement des capacités et à l'inclusion.

**La Déclaration** met particulièrement l'accent sur les jeunes, les femmes et les communautés vulnérables, les reconnaissant non seulement comme des bénéficiaires, mais aussi comme des co-créateurs, des leaders et des moteurs du développement durable. Elle appelle à une participation accrue, à des investissements ciblés, à l'accès au financement et à la technologie, ainsi qu'à des compétences tournées vers l'avenir pour les jeunes femmes et les jeunes hommes.

**Le Forum** a été organisé par la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les entités du système des Nations Unies.



## Gouvernance locale

### La commune d'Agoè-Nyivé 5 lance son site web

Le lancement de ce site institutionnel s'inscrit dans la politique de proximité et de développement local de ladite commune. Il est question à travers cette initiative, de digitaliser l'administration communale et de renforcer la mobilisation citoyenne afin de bâtir une gouvernance participative, inclusive et tournée vers un développement durable.

Une plateforme numérique permettra de renforcer la communication entre la mairie et les citoyens, tout en offrant un accès rapide aux informations administratives, aux projets en cours ainsi qu'aux différentes activités menées par la commune. Outre le lancement du site web, la mairie a également lancé un appel pour la mobilisation des fonds pour l'acquisition d'engins destinés au reprofilage des voies de la commune. Cette initiative répond à un besoin urgent d'amélioration des infrastructures routières afin de faciliter la circulation et d'améliorer le cadre de vie des populations. Le maire de la commune Agoè-Nyivé 5, Lamadokou Kossi a invité les fils et filles de



la localité et la diaspora à accompagner cette dynamique de développement en apportant leur soutien financier et moral. « Le développement de notre commune est une responsabilité collective. Chaque contribution, aussi modeste soit-elle, participe à la transformation de notre cadre de vie », a-t-il souligné. Le chargé de la mise en ligne du site web, Akouéteh Charles a souligné que cet outil digital va connecter la mairie avec

les citoyens et la diaspora pour une meilleure participation au développement. Le conseiller municipal Kpeleawo Malick a pour sa part, fait savoir que plusieurs mécanismes de contribution ont été mis en place pour la mobilisation des fonds, notamment des comptes mixx by Yas et flooz, un numéro de compte bancaire, ainsi qu'un carnet de reçus sécurisés pour le suivi des contributions.

Avec ATOP/ASA/KYA

## ZIO

### La célébration du 1er mai placée sous le signe de l'efficacité dans le travail

Le personnel du conseil régional et du gouvernement de la région Maritime ont célébré, le vendredi 1er mai, la fête des travailleurs sous le signe de l'efficacité dans le travail.

Les travailleurs de ces deux institutions ont communié dans la convivialité et fait l'état des lieux. Ils ont envisagé des perspectives à travers des doléances en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. La porte-parole du personnel du conseil régional et du gouvernement de la Maritime, Mme Agbago Afi a relevé quelques avancées enregistrées grâce au leadership du gouverneur de la Maritime. Elle a cité notamment, l'adoption de la feuille de route 2025-2027 qui facilite la planification stratégique des actions de développement, l'instauration du cadre légal de travail à travers l'organigramme définissant les différents services ainsi que leurs attributions. Mme Agbago a présenté des doléances du personnel, entre autres, le renforcement périodique des capacités des agents en vue de l'efficacité et la



performance au travail, la signature des contrats de travail aux stagiaires volontaires. Elle a également évoqué l'acquisition d'un groupe électrogène, pour servir de relais en cas de coupure d'électricité afin de rendre le travail continu. La porte-parole a plaidé aussi pour l'octroi des primes de session au personnel d'appui. « Le personnel s'engage à faire le travail avec une conscience professionnelle, entremêlée d'une assiduité irréprochable pour le développement de la région Maritime », a-t-elle rassuré. En réponse, le gouverneur de la région Maritime, Tairou Bagbiègue a félicité les travailleurs des deux institutions pour le travail abattu

au cours de l'année, tout en les exhortant à mieux faire. Pour lui, ces doléances sont communes aussi bien pour le conseil régional que pour le gouvernement. « Il y a des actions qui relèvent du gouvernement, donc de l'État puisque nous sommes soumis à un budget élaboré par la hiérarchie supérieure mais il y a d'autres que nous pouvons nous-mêmes réaliser », a expliqué le gouverneur. Il a encouragé tout le personnel à être ponctuel, très disponible et efficace au niveau du travail pour répondre aux préoccupations des citoyens. Un cahier de doléances a été remis au gouverneur suivi d'un partage festif.

Avec ATOP/BBG/BV/KYA

## Ligue des Champions

### Le Bayern Munich est déjà en panique avant de défier le PSG

Mercredi soir, le Bayern Munich va tout faire pour renverser le PSG et se qualifier pour la finale de la Ligue des Champions. Mais un point important fait paniquer les Bavarois et l'Allemagne à quelques jours de la 1/2 finale retour.

Mercredi soir, tous les regards seront braqués sur l'Allianz Arena de Munich. Un stade qui sera le théâtre de la 1/2 finale retour de la Ligue des Champions entre le Bayern Munich et le Paris Saint-Germain. Après un premier acte époustouflant au Parc des Princes, les spectateurs espèrent en avoir pour leur argent. D'autant que les billets pour la rencontre s'arachent à prix d'or. Certains sont revendus pour des sommes folles sur le marché secondaire. Des prix allant de 1400 à 8000 euros étaient évoqués vendredi. Il est certain qu'aucun match de football ne mérite de dépenser un tel montant. Mais pour le choc entre les Bavarois et les Parisiens, certains risquent de faire des folies. Et si ce choc est comme lors des derniers matches des deux équipes, les propriétaires des précieux sésames verront des buts. Après en avoir collé 5 aux Allemands mercredi lors du match aller, le club français en a marqué 2 durant le week-end face à Lorient (2-2). De leur côté, les Munichois, qui en avait envoyé 4 au fond des filets de Matvey Safonov, en ont inscrit 3 lors du nul 3-3 samedi face à Heidenheim. Comme à leur habitude, les Allemands, dotés d'une puissance offensive de feu notamment avec le trio Luis Diaz-Harry Kane-Michael Olise, empilent les buts. Ce sera l'un de leurs atouts pour faire tomber Paris mercredi devant leur



public. En revanche, la défense allemande ne rassure pas tellement. Certains éléments avaient déjà été pointés du doigt mardi dernier, à l'image de Manuel Neuer, Josip Stanisic ou encore Alphonso Davies.

#### La défense allemande inquiète sérieusement

Tout cela est très préoccupant, d'autant qu'il faudra être solide derrière face à une formation francilienne redoutable offensivement. Ce lundi, Kicker explique qu'une «avalanche de buts encaissés inquiète avant le match retour contre le PSG». La publication allemande poursuit : «après leur défaite 4-5 en France, les champions d'Allemagne doivent s'imposer par au moins un but d'écart pour arracher la prolongation. Ce serait d'ailleurs la première fois de l'histoire que le Bayern Munich parvient à renverser la situation en demi-finale de Ligue des Champions après avoir perdu le match aller. Avec une attaque composée d'Harry Kane, Michael Olise et Luis Diaz, les perspectives n'ont jamais été aussi prometteuses et leur confiance en eux aussi grande. Le nombre de buts encaissés

– 11 lors des 3 derniers matches – est préoccupant, mais cela ne devrait pas entraîner de changement de style de jeu dans l'immédiat.» Kicker poursuit : «qui fera la différence dans les duels ? Si le Bayern échoue, il sera submergé par la vitesse d'Ousmane Dembélé ou de Khvicha Kvaratskhelia, comme au match aller. Avec son pressing haut et ses talents individuels, le Bayern Munich est bien trop fort pour n'importe quel adversaire de Bundesliga. Mais il montre aussi que les choses peuvent vite mal tourner en cas de manque de clarté. Marquer un but de plus que son adversaire n'est jamais acquis (...) Kompany alignera son onze de départ titulaire devant son public. La seule question qui demeure est de savoir si Alphonso Davies sera de nouveau titulaire ou si Konrad Laimer retrouvera sa place dans le onze de départ. L'avantage de l'Autrichien réside dans le fait que le PSG sera privé de la vitesse d'Achraf Hakimi, blessé, mais le sprinteur Davies pourrait être indispensable face à Désiré Doué.»

Avec footmercato.net

## Opportunités !!!

**Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.**

**Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.**

**Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.**



# FIPE UEMOA

## WEST AFRICA ECO FORUM

# FORUM

INTERNATIONAL DE LA PRESSE ECONOMIQUE  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**SENEGAL - DAKAR**

**24, 25 et 26 JUIN 2026**

